

Réseau thématique soutenu par le FRQS

<b>Programme 4.2.3 OOAQ — REPAR 2023-2024</b>		
<b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b>		
<b>Vérifications préalables à l'examen scientifique de la demande par les personnes représentantes des organismes partenaires (personne responsable de l'OOAQ et bureau de coordination du REPAR)</b>		
Personne demandeuse principale	La personne demandeuse principale est membre de l'OOAQ et a un minimum d'un an d'expérience clinique.	OUI/NON
	La personne demandeuse principale est membre associée du REPAR <sup>1</sup> .	OUI/NON
	La personne demandeuse principale a une pratique clinique régulière (min 2 j/sem.).	OUI/NON
	La personne demandeuse principale ne détient pas une autre subvention de ce programme. Ce critère s'applique à la personne clinicienne et à la personne chercheuse agissant comme mentor.	OUI/NON
Équipe de recherche et projet proposé	La personne demandeuse principale (1 <sup>re</sup> autrice de la demande) propose un projet clinique en équipe avec une ou des personnes cliniciennes.	OUI/NON
	Le rôle prépondérant de la personne demandeuse principale dans la réalisation du projet est bien établi.	OUI/NON
	L'équipe de recherche comporte au moins une personne membre régulière (chercheuse) du REPAR qui assure un soutien scientifique tout au long du projet et qui agit comme mentor de la personne demandeuse principale.	OUI/NON
	La complémentarité de l'intérêt et de l'expertise clinique et de recherche du tandem personne chercheuse/personne clinicienne pour la réalisation du projet de recherche est	OUI/NON

<sup>1</sup> Si l'orthophoniste ou l'audiologiste n'est pas membre du REPAR, une demande d'adhésion au REPAR doit être faite trois (3) semaines avant de déposer la demande de subvention.

*Réseau thématique soutenu par le FRQS*

	démontrée. La contribution de toutes les personnes membres de l'équipe est clairement définie.	
	Le projet proposé n'est pas un sous-projet d'une personne membre de l'équipe de recherche. Il est innovant et n'est pas en continuité avec des projets d'une personne chercheuse.	OUI/NON
	La personne demandeuse principale (orthophoniste ou audiologiste) n'a soumis qu'une seule demande en tant que personne demandeuse principale. Également, la personne demandeuse principale et les personnes codemandeuses ont soumis un maximum de deux demandes au total dans le cadre du présent concours.	OUI/NON
	Aucune autre subvention ou bourse n'a été obtenue pour le même projet ou pour tout autre projet corolaire.	OUI/NON
	Lettre d'appui du milieu témoignant de son engagement à mettre en place des actions visant à soutenir l'équipe de recherche et à encourager l'utilisation des données probantes issues du projet.	OUI/NON
	Lettre d'une personne membre de l'équipe ayant le statut de membre régulier du REPAR témoignant des liens entre ce projet et ses expertises et le soutien qu'elle offrira.	OUI/NON
	Lettre de la personne demandeuse principale spécifiant son implication, le temps qu'elle dédie actuellement à la pratique clinique et qu'elle maintiendra des activités cliniques tout au long du projet. La lettre est signée par la personne qui l'emploie.	OUI/NON
	La demande est complète.	OUI/NON
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE</b>		
<p>N. B. Une note minimale de 80 est requise pour que la demande soit évaluée positivement. Si aucune demande dans un domaine, soit en orthophonie, soit en audiologie, n'obtient la note de passage de 80 % lors de l'évaluation, le comité pourra déterminer si l'apport de modifications mineures pourrait permettre au projet d'atteindre la note de passage.</p>		

Réseau thématique soutenu par le FRQS

Généralités (projet, personne demandeuse principale) (30 points)	1) Adéquation des objectifs du projet proposé par rapport aux orientations du programme OOAQ-REPAR	/5
Commentaires :		
	2) Pertinence du projet proposé par rapport à la mission et aux objectifs stratégiques du REPAR	/5
Commentaires :		
	3) Pertinence du projet proposé par rapport à la pratique clinique actuelle en orthophonie et en audiologie et aux enjeux de cette pratique	/10
Commentaires :		
	4) Le rôle de la personne demandeuse principale est clairement spécifié dans la demande et est prépondérant pour la réalisation du projet.	/10
Commentaires :		
Expertise globale de l'équipe (10 points)	1) L'équipe possède une complémentarité des expertises scientifique et clinique pour permettre la réalisation du projet.	/10
Commentaires :		
Qualité scientifique du projet de recherche clinique (40 points)	1) Problématique et objectifs de l'étude bien définis et basés sur une revue succincte et pertinente de la littérature	/5
Commentaires :		
	2) Méthodologie, valeurs scientifiques des principaux éléments de l'étude (devis, population étudiée, recrutement des participant(e)s, instruments de mesure, variables retenues, méthodes d'analyses des données)	/15

*Réseau thématique soutenu par le FRQS*

Commentaires :		
	3) Faisabilité : ressources humaines, physiques et matérielles, recrutement (accessibilité des participant(e)s), échéancier et durée de la subvention	/10
Commentaires :		
	4) La lettre du milieu témoigne d'un appui solide au projet (engagement envers l'équipe et utilisation des résultats).	/5
Commentaires :		
	5) Prévisions budgétaires réalistes et ventilation adéquate (ressources, appui pour analyses statistiques, etc.)	/5
Commentaires :		
Retombées potentielles du projet (20 points)	1) Potentiels de retombées sur la pratique clinique ou sur les milieux de pratique	/10
Commentaires :		
	2) Qualité du plan de transfert et d'appropriation des connaissances	/10
Commentaires :		
<b>TOTAL DES NOTES</b>		<b>/100</b>
<b>Commentaires :</b>		